



CV INFOS Janvier 2022

EVOLUTION DU FICHER / NOUVELLE CARTE DE MEMBRE

MISE A JOUR DES MEMBRES :

Toutes les cotisations ont été réinitialisées au 1^{er} janvier. Vous pouvez mettre à jour vos membres, ainsi que les abonnés à la revue.

CARTES DE MEMBRE :

Nous vous informons que notre prestataire procède encore à des ajustements pour l'édition des cartes afin de perfectionner les nouvelles fonctionnalités.

Vous devriez pouvoir générer les cartes de membres à compter du mardi 18 janvier, sauf imprévu indépendant de notre volonté.

Nous vous transmettrons un email dès que la fonction sera active, accompagné de la procédure détaillée que vous retrouverez dans le FAQ.

FACTURATION :

Les factures des cotisations 2022 seront émises chaque fin de mois pendant les 4 premiers mois, puis tous les 3 mois en fonction des nouvelles cartes générées.

COTISATION ENFANT :

La fédération a le plaisir de vous annoncer la mise en place d'une cotisation **ENFANT**. Cette cotisation est fixée à **3 €** et est destinée aux enfants de moins de 17 ans.

Afin de distinguer la facturation ENFANT de la cotisation normale, il faut obligatoirement renseigner la colonne GENRE du fichier avec la mention **ENFANT** (en majuscules et en toutes lettres)

L'ESPACE RESERVE

Nous vous rappelons que votre espace réservé est disponible depuis le site internet du Club Vosgien (au bas de la première page de garde) ou via le lien suivant : <https://www.club-vosgien.eu/espace-adherent/>

Vous y trouverez tous les renseignements utiles concernant le fonctionnement de la fédération, les différents formulaires à télécharger, ainsi que les diverses procédures.

LES 150 ANS - RAPPEL

Pour le lancement des festivités des 150 ans du Club Vosgien, nous vous rappelons que le retour est fixé **impérativement au 15 janvier 2022**.

DIVERS

Bons Vieux Campeur

Les bons d'achat Vieux Campeur sont supprimés par l'enseigne. Vous pouvez bénéficier de la remise de 18 % immédiatement en caisse sur présentation de la carte de membre.

<https://www.club-vosgien.eu/associations-club-vosgien/avantages-pour-les-membres/>

Horaires

Suite aux directives gouvernementales, l'équipe de la fédération est en télétravail.

Des jours de permanence seront assurés à la Fédération. Les bureaux seront ouverts les mardis et jeudis de 9h à 12h et de 13h30 à 16h.

Toute l'équipe de la Fédération reste joignable à leurs adresses mails respectives.

Pour les commandes de matériels, merci de nous les adresser par mail uniquement, en précisant bien le mode de livraison. Par mesure de sécurité, nous privilégions les envois postaux, mais pour les associations proches, il est toujours possible de les récupérer à Strasbourg, aux jours indiqués ci-dessus et sur rendez-vous.

PARTENARIATS



Nouveau partenaire !

Vacances Léo Lagrange,

groupe associatif du tourisme durable, propose une dizaine de destinations en France.

Séjours individuels : de -5% à -15% de réduction sur les tarifs publics TTC

Séjours en groupe (à partir de 15 personnes) : de -5% à -20% sur les tarifs publics TTC, une gratuité pour 20 personnes payantes

Informations et réservations : Linda KHETTABI

Tél : 06 25 63 10 74 – lkhattabi@vacancesleolagrange.com

<https://www.club-vosgien.eu/associations-club-vosgien/avantages-pour-les-membres/avantages-voyages-2/>